

65 - Ouverture d'une Ressourcerie en matériaux «La Bricotrie du Café des Pratiques» - Attribution d'une subvention

Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur : L'Association, le «Café des Pratiques», située dans le quartier des Chaprais, propose depuis 2011 une petite restauration (bio et locale) et un programme d'activités valorisant le «faire», l'échange et la transmission (accueil d'artistes et d'artisans pour des ateliers pratiques, moments d'échanges musicaux, soirées culturelles...).

Forte d'un réseau d'environ 600 personnes, l'Association compte actuellement 204 adhérents, dont une trentaine de membres actifs au Café des Pratiques, une salariée, permanente à temps plein, ainsi que cinq personnes en contrats aidés, une personne en emploi d'avenir et un service civique.

Le Café des Pratiques a souhaité étendre ses activités en montant un projet novateur dans le domaine de l'économie circulaire et de la réduction des déchets : une ressourcerie en matériaux nommée **la Bricotrie**.

L'objectif du projet de la Bricotrie est de valoriser des déchets issus des commerçants, particuliers ou industriels, en les collectant, en les triant et en les revendant en vue d'une utilisation dans les loisirs créatifs.

Une étude réalisée en 2015 avait permis d'une part, de quantifier les besoins des structures d'animation, et d'autre part d'évaluer l'offre de matériaux récupérables auprès des professionnels.

Cette étape a permis d'assurer les porteurs du projet que le potentiel de ressources et de clients existe bien.

A ce jour, une centaine de conventions a été signée avec des entreprises et commerçants. Des «ressources» issues de ces professionnels sont régulièrement apportées à la Bricotrie. Un partenariat étroit avec l'Association Tri de Quingey a été établi.

La principale cible de la Bricotrie est constituée des structures professionnelles proposant des animations dans le secteur des loisirs créatifs (Familles Rurales, Francas, enseignants...).

La Bricotrie se présente sous la forme d'une boutique ouverte au public, proposant des ressources issues de la récupération auprès des habitants, des commerçants, des industriels et des déchetteries (en partenariat avec l'Association T.R.I.).

Les articles sont sélectionnés, triés et présentés dans des bacs et proposés à la vente à petits prix. Des tutoriels sont proposés afin de donner des idées, des envies, à utiliser telle ou telle ressource inédite. Les acheteurs peuvent acquérir en nombre des ressources, et être conseillés pour leur utilisation.

La Bricotrie a ouvert ses portes au public le mercredi 21 septembre 2016.

Le budget global du projet de la structure est le suivant :

Budget prévisionnel de fonctionnement

Dépenses	Année 1	Année 2	Recettes	Année 1	Année 2
Achats	500 €	500 €	Vente produits	12 000 €	15 100 €
Services extérieurs	7 000 €	3 000 €	Vente services	2 400 €	6 000 €
Charges de personnel	30 000 €	53 000 €	Subventions	20 000 €	26 000 €
Assurance	250 €	500 €	Fonds propres	4 000 €	10 000 €
Sécurité, incendie	300 €	100 €			
TOTAL	38 050 €	57 100 €	TOTAL	38 050 €	57 100 €

Budget prévisionnel d'investissement

Dépenses	Année 1	Recettes	Année 1
Outils divers	12 000 €	Aides à l'investissement	20 000 €
Véhicule collecte	20 000 €	Autofinancement	16 000 €
Mobilier et équipement du local	4 000 €		
TOTAL	36 000 €	TOTAL	36 000 €

En ouvrant la Bricotrie, les porteurs du projet souhaitent atteindre les objectifs suivants :

- limiter la production de déchets et en favoriser la récupération et la réutilisation,
- favoriser la pratique d'animations durables,
- développer la créativité et l'invention, en apportant choix et quantités de matériaux,
- créer du lien social.

Cette structure répond pleinement à la volonté de la Ville de développer des activités relatives à l'économie circulaire dans les principes de l'économie sociale et solidaire.

La Bricotrie va contribuer à diminuer les quantités de déchets produits sur le territoire de la Ville tout en permettant à ses producteurs de réduire leur coût d'élimination.

En mettant en relation «l'offre» de biens avec la «demande», elle redonne de la valeur à des ressources considérées comme des déchets.

Outre les déchets eux-mêmes économisés et l'activité économique engendrée, la Bricotrie participera à la formation et la mobilisation du public sur les questions environnementales et d'économie des ressources.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Association le «Café des Pratiques», pour l'ouverture de la Bricotrie.

En cas d'accord, la dépense correspondante sera imputée sur la ligne 65.830/6574 CS 10003.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 3 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.